MEMBRES DU CSE OU DE LA CSSCT

DUERP : découper les unités de travail, coter les risques et agir

Le document unique existe mais il date de plusieurs exercices. Les unités de travail ne correspondent plus à l'organisation réelle. Les risques psychosociaux y figurent sous une ligne unique sans analyse. Le plan d'actions n'a pas de pilote et la mise à jour arrive toujours après l'inspection ou après l'accident. Ces deux jours remettent le document unique au centre de la prévention. Le participant apprend à découper les unités de travail, à mener l'évaluation avec les salariés concernés, à coter les risques selon des critères tenus et à construire un plan d'actions suivi dans le temps. Le rôle des représentants du personnel est précisé à chaque étape.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 725 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Membres du CSE et de la commission santé sécurité et conditions de travail ainsi que référents sécurité et responsables des ressources humaines.

PRÉREQUIS
Avoir participé à une démarche d'évaluation des risques ou exercer un mandat de représentant du personnel

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Définir les unités de travail au regard de l'organisation réelle
- Conduire l'évaluation des risques avec les salariés concernés
- Construire et appliquer une grille de cotation cohérente entre unités
- Formaliser un plan d'actions assorti de pilotes et d'échéances
- Intégrer les risques psychosociaux et les situations de polyexposition
- Organiser la mise à jour du document et son examen par les instances

03 Programme détaillé

M1 Cadre de la démarche et rôle des acteurs

- Savoir qui fait quoi dans l'évaluation
- Obligation d'évaluation et responsabilité de l'employeur
- Place du CSE et de la commission santé sécurité
- Articulation avec le programme annuel de prévention
- Conditions de consultation et d'accès au document
- À retenir : L'évaluation des risques est une démarche continue et non un document produit une fois pour toutes.

M2 Découpage et repérage des risques

- Partir du travail réel
- Définition des unités de travail et pièges du découpage
- Observation des situations de travail et entretiens
- Familles de risques et repérage des expositions
- Recueil des signaux faibles et des accidents évités
- Traitement des risques psychosociaux
- Atelier : Les participants découpent les unités de travail d'un établissement décrit puis justifient leur choix.

M3 Cotation et hiérarchisation

- Classer sans se disputer sur les notes
- Choix des critères de cotation et construction des échelles
- Prise en compte des mesures de prévention déjà en place
- Cohérence des cotations entre unités de travail
- Hiérarchisation des situations à traiter en priorité
- Traçabilité des arguments retenus
- Cas pratique : Deux sous groupes cotent la même situation de travail puis confrontent l'origine de leurs écarts.

M4 Plan d'actions et mise à jour

- Transformer l'évaluation en décisions
- Construction du plan d'actions et principes généraux de prévention
- Désignation des pilotes et des échéances
- Suivi de la réalisation et preuve de l'efficacité
- Événements qui déclenchent une mise à jour
- Communication auprès des salariés
- Mise en situation : Le groupe défend trois actions prioritaires devant une direction qui oppose leur coût.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 725 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr